Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 27 (1955)

Heft: 10

Artikel: Le group0e scolaire de Fontenay, à Yverdon

Autor: Dormond, R. / Du Pasquier, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124445

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

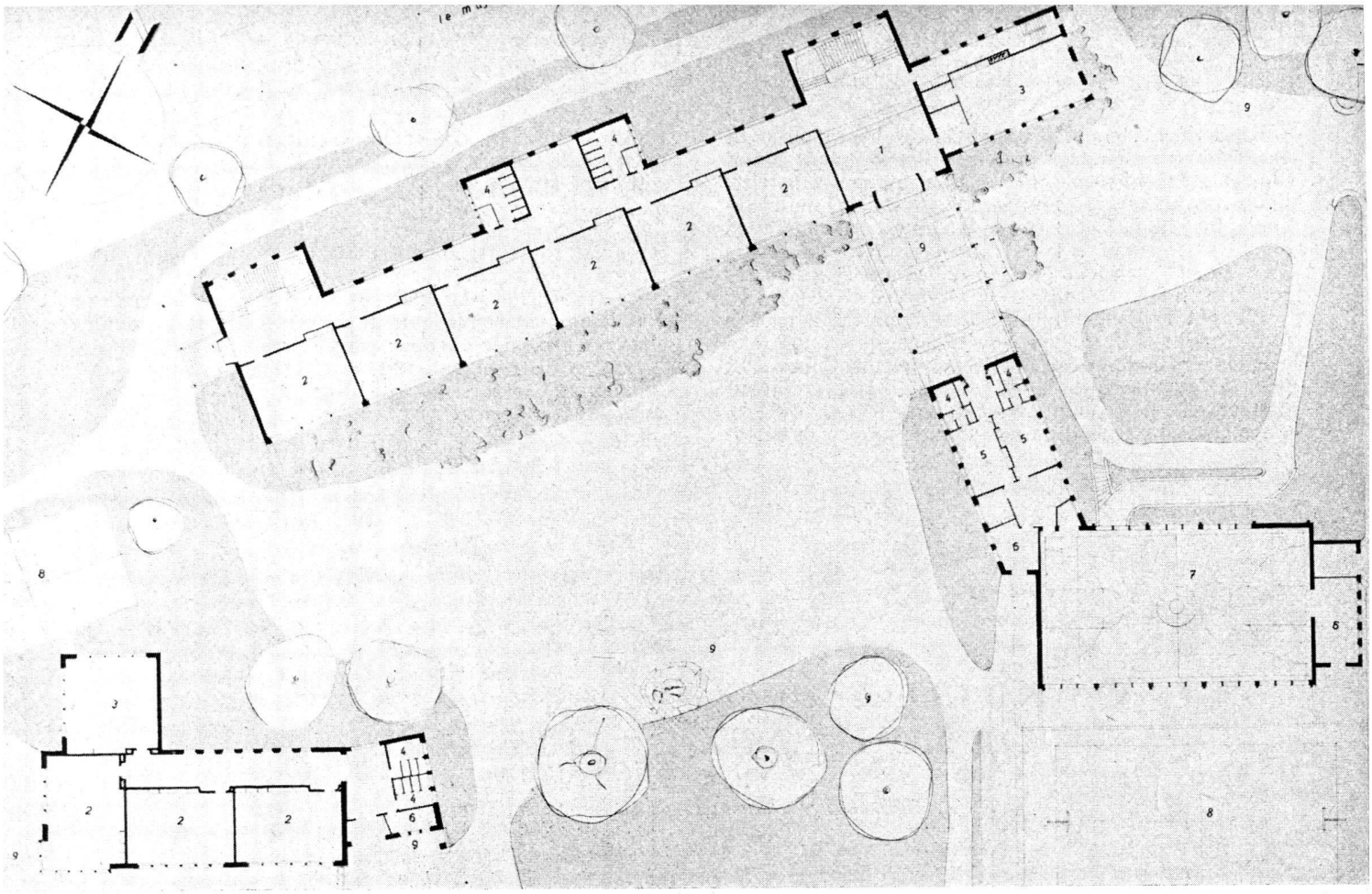

LE GROUPE SCOLAIRE DE FONTENAY, A YVERDON

Le point de vue de l'architecte

Par R. Dormond et J. Du Pasquier, architectes

A la demande de l'Unesco, l'Union internationale des architectes avait été invitée à élaborer un rapport très détaillé sur l'« école et ses problèmes », rapport qui a été publié dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* des 11 décembre 1954 et 8 janvier 1955.

En guise d'introduction, nous en reproduisons ici un petit extrait qui, à lui seul, pose toutes les questions sur la conception de la construction du groupe scolaire de Fontenay.

La plupart des principes de la pédagogie moderne ont d'étroites répercussions sur la conception architecturale :

L'éducation doit se mettre au niveau de l'enfant, d'où une architecture à l'échelle de l'enfant;
développant parallèlement son corps, son intelligence et sa personnalité, elle doit être éminemment variée, d'où une disposition de locaux souple et différenciée;
l'école doit être le prolongement du foyer familial, d'où une ambiance et des espaces en corrélation avec l'habitation;
l'entourage tout entier doit être une partie intégrante de l'éducation, d'où une école qui soit la synthèse cohérente des multiples aspects de la vie, de la classe à la nature;
l'éducation doit respecter l'imagination créatrice de l'enfant, d'où une architecture simple et vraie, excluant tout artifice.

Ces quelques exigences fondamentales ont été exprimées par tous les grands pédagogues de Henri Pestalozzi à Maria Montessori.

LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

1. *Entrée principale, à droite, la salle de gymnastique.*
2. *Vue générale à vol d'oiseau.*
3. *Entrée ouest et son portique.*
4. *Escalier qui fait communiquer les étages à chaque extrémité du bâtiment principal.*
5. *Hall avec la vasque à motifs de bronze.*
6. *Salle des douches.*
7. *Façade du bâtiment principal.*
8. *Bâtiment annexe.*
9. *Portique d'entrée et motif décoratif extérieur.*
10. *Motif décoratif en céramique, de Philippe Lambercy, dans le hall.*
11. *Vue générale du hall d'entrée.*

1

2

3

4

5

6

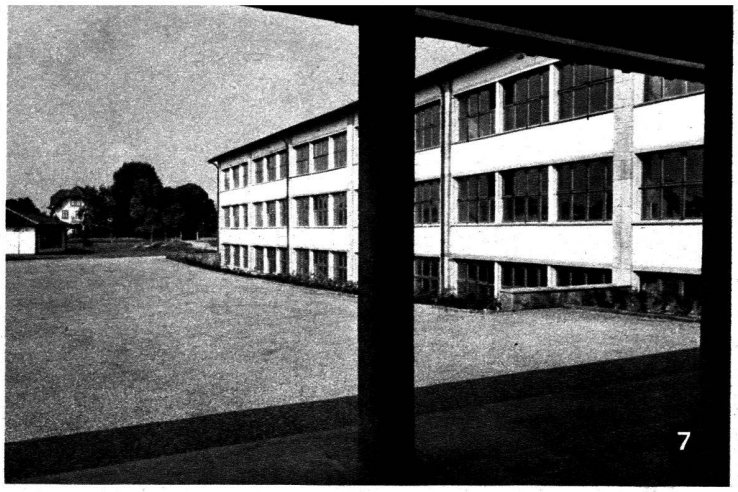

7

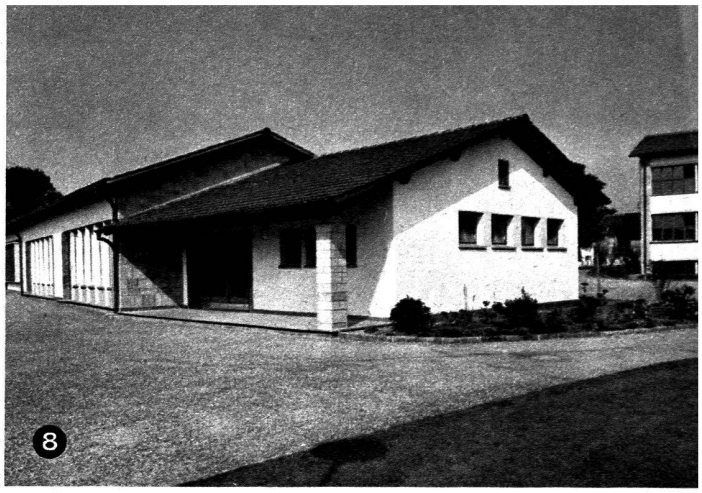

8

9

10

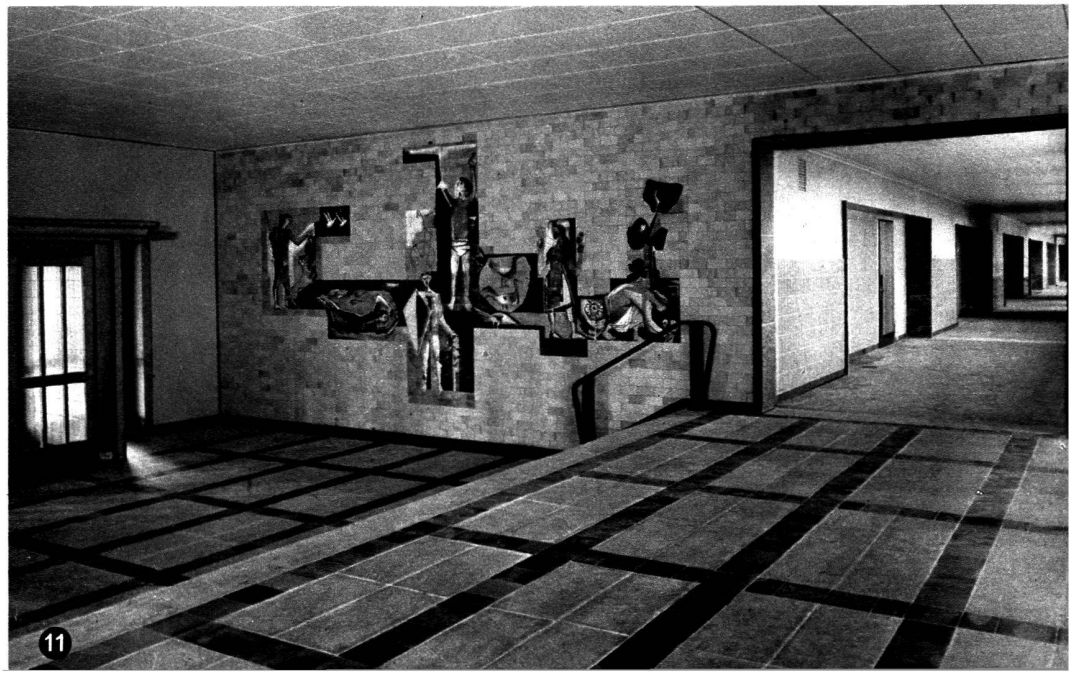

11

Grâce à la psychologie et surtout grâce à la psychologie de l'enfant, on assiste aujourd'hui à un véritable tournant dans l'éducation et il n'est pas exagéré de parler d'une science de l'éducation avec les lois de laquelle l'architecte doit compter.

Avant d'entrer dans son école, l'enfant doit être inconsciemment attiré par son aspect extérieur. Il ne doit pas se sentir impressionné par des bâtiments hors de proportion. Il faut au contraire qu'il se sente dans une ambiance correspondant à son échelle, et qu'il puisse s'orienter instinctivement pour trouver les entrées, les escaliers et enfin, sa classe.

De là, les implantations des bâtiments scolaires actuels toutes différentes de celles des constructions du début du siècle jusqu'à la dernière guerre : les bâtiments affectés à des enseignements différents sont nettement séparés, ce qui donne fatalement des volumes plus petits ; on a cherché cependant une liaison entre eux facile et agréable.

D'après ces nouvelles conceptions, l'école de Fontenay comprend trois groupes bien distincts, qui sont : l'école primaire flanquée d'un bâtiment pour le concierge, d'une halle de gymnastique reliée à l'école par un préau couvert formant paravent et d'un pavillon d'école enfantine. De plus, la disposition de ces bâtiments est dictée par l'orientation des classes au sud-est prescrite pour les pays dits tempérés comme le nôtre, par la direction des vents dominants, et par les voies d'accès desservant les quartiers avoisinants.

Ce principe d'implantation a pu heureusement se réaliser grâce au vaste terrain mis à la disposition par la commune. Les espaces entre les bâtiments peuvent ainsi être encadrés par des préaux différents et des pelouses arborisées, donnant ainsi une fantaisie évidemment plus onéreuse, mais combien plus attirante que nos anciens préaux graveleux et barricadés. Le public est parfois enclin à critiquer ces parcs entourant les collèges, prétextant qu'ils seront vandalisés par les écoliers. Cette conception des choses est à notre avis erronée, car il s'agit précisément d'apprendre aux enfants à respecter, tout en s'amusant, les gazons et les fleurs. Par exemple, le jardin entourant le collège du Trembley, à Genève, qui est en lui-même une petite merveille, est scrupuleusement respecté.

Quant à l'architecture générale des bâtiments, elle est encore d'une conception quasi traditionnelle, car depuis quelques années, une évolution très rapide se manifeste dans la construction des collèges, tant en Suisse que dans bien d'autres pays. D'autre part, si l'architecte propose certaines conceptions qui peuvent paraître révolutionnaires, il n'est pas toujours suivi par les autorités et les éducateurs.

Reprenons le dernier point des principes de la pédagogie moderne.

L'éducation doit respecter l'imagination créatrice de l'enfant, d'où une architecture simple et vraie, excluant tout artifice.

Ceci est particulièrement important pour l'intérieur du bâtiment.

Autrefois, avec l'enseignement pédant et livresque, les enfants devaient vivre les trois quarts de leur journée dans des salles tristes, sèches et trop vastes.

Aujourd'hui, l'enseignement part de l'enfant : il est vivant, il est fonctionnel. Ainsi déjà, la curiosité et l'intérêt de l'enfant sont éveillés par l'aspect intime et clair de son école. A Fontenay par exemple, il se trouvera dans des salles joyeusement colorées, de tons différents. Le souci des architectes a été de parer à toute monotonie en coupant les interminables corridors par des oasis ornées de bassins fleuris et de petits jets d'eau.

Un bâtiment d'école souffre généralement d'une dégradation très rapide. Aussi, en accord avec les autorités, a-t-on utilisé des matériaux résistants sans aucune idée de luxe. C'est ainsi que le granit a été employé pour le revêtement des escaliers et les passages les plus fréquentés, le chêne pour toutes les portes et les planchers des classes, l'acier pour les encadrements de portes, la céramique pour le revêtement des soubassements et le fond des corridors. Ces matériaux naturellement beaux sont coûteux, mais résistants à l'usure et ne nécessitant pas un entretien périodique et onéreux.

Après ces considérations générales, voici quelques renseignements techniques que le public sera certainement heureux de connaître.

Tout d'abord, *la distribution :*

Bâtiment principal

Rez-de-chaussée inférieur : trois classes ; une grande salle pour conférences, projections, etc., pouvant être séparée en deux par une porte accordéon ; un local de douche scolaires.

Rez-de-chaussée : six classes.

1er étage : six classes ; une salle des maîtres ; une salle de direction.

Bâtiment du concierge

Sous-sol : chaufferie, caves et lessiverie.

Rez-de-chaussée : une salle de travaux manuels et une loge.

1er étage : appartement du concierge.

Halle de gymnastique

Vestiaires et douches pour les membres des sociétés sportives, ainsi que les locaux de matériel.

Au sous-sol, garages à vélos, local des pompes et locaux disponibles.

Pavillon de l'école enfantine

Trois classes et une salle de jeux.

Le système de chauffage a été très discuté avec les autorités qui, après avoir vu plusieurs installations, se sont ralliées au système de chauffage par le plafond, c'est-à-dire à circulation d'eau chaude par une tubulure placée entre les dalles en béton armé et le plafond constitué par des éléments préfabriqués en gyps. Ce moyen est certainement plus hygiénique parce qu'il supprime les mouvements des poussières provoqués par les radiateurs habituels.

Tous les bâtiments sont alimentés par une centrale de chauffe comprenant trois chaudières ; deux de ces chaudières fonctionnent au coke livré par l'usine à gaz ; une troisième fonctionne au mazout et est utilisée dans les mi-saisons pour un chauffage intermittent des locaux.

Les classes ont été conçues plus carrées que rectangulaires (9,30 × 7 m.) facilitant ainsi la visibilité depuis le fond et donnant une impression plus intime. Les plafonds sont munis d'éléments antiacoustiques supprimant une résonance fatigante tout en assurant une bonne acoustique pour le chant. L'éclairage a été spécialement étudié, en procédant à de nombreux essais dans des classes de la ville. Des haut-parleurs sont installés dans chaque salle. Il est ainsi possible au directeur de donner des instructions depuis son bureau ou de transmettre un programme de radio.

La halle de gymnastique, d'une dimension respectable de 25 × 14 m., possède tous les engins nécessaires tant pour l'enseignement que pour les sociétés sportives. La souplesse du plancher a été conçue pour limiter le plus possible les accidents en cas de chute.

Au collège de Fontenay, les architectes souhaitent être parvenus au but rêvé : donner à l'enfant une éducation à son niveau dans l'ambiance et le milieu qui lui sont propres.